AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0310
FR0000121261-FS0135

27 février 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 février 2014, la société Franklin Resources, Inc. (One Franklin Parkway, San Mateo, CA 94403-1906, Etats-Unis) agissant pour son compte et celui de ses affiliés[1], a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 février 2014, le seuil de 5% des droits de vote de la société MICHELIN et détenir 12 048 610 actions MICHELIN[2] représentant autant de droits de vote, soit 6,48% du capital et 5,004% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions MICHELIN sur le marché.

[1] Franklin Ressources, Inc., une société de services financiers diversifiés, et ses affiliés, fournissent des services de gestion d'investissement et de conseil à ses clients, sur une base globale.
[2] Dont 96 248 actions sous forme d'ADR.
[3] Sur la base d'un capital composé de 185 831 982 actions représentant 240 779 413 droits de vote.